LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Mercredi 14 Octobre 1891

ECHOS DU JOUR

L'hon. M. Mowat est retourné à Toronto.

M. Justin McCarthy ne réussira probablement pas à réunir le parti irlandais.

Sir Hector Langevin est arrivé hier à Ottawa.

La commission royale a tenu sa première séance régulière aujourd'hui à Québec, relativement à l'affaire de la Baie des Chaleurs.

Sir Michael Hicks-Beach a déclaré hier à Londres qu'il considérait Parnell comme un grand génie politique.

Une dépêche de Montréal nous apprend que l'hon. juge Berthelot est gravement malade.

Nos articles sur la crise ministérielle ont fait sensation par tout le pays. Les grands journaux anglais ont paru alarmés.

M. Cloran a abandonné la lutte dans le quartier Sainte Anne à Montréal, pour un siège au conseil-de-ville.

Le COURRIER DU CANADA croit que le déficit de la présente année fiscale de la province de Québec sera de $600,000 au bas mot.

Nous commençons aujourd'hui, en première page la publication du rapport du procès pour meurtre qui se déroule présentement devant les cours à Sherbrooke.

Les bleus et les rouges de Québec jouent au " foot ball " avec Owen Murphy, député de Québec-ouest.

M. Mercier does not ow(e)n him now.

La JUSTICE laisse entendre que les amis de M. Flynn sont mécontents de ce que M. Th. Chase Casgrain a pris la direction de la poursuite devant la Commision Royale.

Sur la tombe de Parnell on remarquait une grande couronne de fleurs placée par sa femme, Mme O'Shea, et qui portait ces mots : " A mon seul et unique amour, mon mari, mon roi."

Il se signe en ce moment des requêtes parmi les électeurs de Québec-Ouest pour demander à M. Owen Murphy, le député de cette circonscription électorale, de remettre son mandat.

On mande de Saint-Petersbourg qu'il y a aujourd'hui en Russie 32,000,000 de paysans dans la plus complète des misères. Les riches vont ainsi trouver moyen de faire acte de charité, de secourir le pauvre !

M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, a eu hier à Monza, près de Milan, une conférence avec le roi Humbert et M. de Rudini, président du conseil des ministres italiens.

La commission royale chargée de remodeler le service civil vient d'être nommée par le gouvernement. Elle est, composée de M. Hague gérant général de la Banque des marchands, M. le Juge Burbridge, M. Courtney, sous-ministre des finances et M. O. Barbeau gérant à Montréal du crédit foncier.

Nous lisons dans LA PRESSE :

Que l'on se le tienne pour dit : M. Chapleau ne songe à empiéter sur les droits de personne. Ses amis ne permettront pas qu'on empiète sur les siens et sur ceux de la province.

Et LE CANADA ajoute : *Bravo !*

On mande de Paris que le R. P. Alverez Blanchard, de l'ordre des Dominicains et ancien prieur du monastère de Notre Dame du Rosaire de Saint-Hyacinthe, est mort presque subitement dans la capitale de la France, dans les derniers jours de septembre.

La dépêche venue hier de Québec, annonçant qu'on avait attenté aux jours de M. Mercier, est un canard comme nous nous en doutions. M. Mercier a fait descendre la police à Tourouvre, afin d'empêcher un charivari que les citoyens de Tourouvre avaient organisé à l'occasion du mariage d'un vieux couple. M. Mercier voulait leur permettre de passer en paix, leur lune de miel.

La femme de M. Haggart, directeur général des postes, dont il vit séparé depuis longtemps, doit passer à New-York, paraît-il, afin d'instituer contre son mari un procès en divorce, à cause des révélations qui ont été faites contre lui au comité des Comptes Publics, relativement au paiement du salaire de Mlle Craig, pendant son absence, et l'influence qui a établi cet état de choses.

Hier, l'honorable M. Mowat a eu un long entretien avec sir John Thompson, au sujet du règlement des comptes en litige entre le gouvernement fédéral et ceux de Québec et d'Ontario.

On dit que le juge Boyd a été choisi comme arbitre pour la province d'Ontario, mais qu'à la suite de certaines complications, on ne s'est pas arrêté sur le choix d'un arbitre pour la province de Québec. Le gouvernement de cette province n'était pas représenté à la conférence d'hier. L'arbitre du gouvernement fédéral a été nommé, paraît-il, mais son nom n'est pas encore connu.

Des avis de Tahiti annoncent qu'aussitôt après la mort du roi Pomaré, le gouverneur de la colonie a mis à exécution une des clauses du traité conclu avec la France par le feu roi en 1880 : il a fait abaisser le drapeau du protectorat tahitien qui, aux termes de ce traité, devait flotter à côté du drapeau tricolore aussi longtemps que Pomaré vivrait. Ce dernier étant mort, le dernier signe visible de son ancienne souveraineté disparaissait de droit ; désormais le drapeau français flotte seul sur les îles de la Société.

L'ancien pavillon du protectorat a été confié à M. Dupré, commandant de la VIRE qui le remettra au président de la république.

LE MOMENT SOLENNEL

Ce n'est pas sans émotion que nous voyons arriver le moment où nous incombe le devoir impérieux, d'élever la voix au nom de toute une race, dont on menace de spolier les droits les plus sacrés, c'est-à-dire le droit de prendre sa place sous le soleil du Canada. Sous le soleil du pays qu'elle même a donné à la civilisation, sous le soleil du grand continent américain que la chevaleresque race française a livré au monde, au christianisme, au progrès. La lutte est engagée, la guerre se poursuit avec acharnement, mais c'est une guerre sourde, cachée, muette, une guerre livrée par des lâches avec des armes empoisonnées. C'est l'extermination de tout un peuple que l'on a entreprise ; on ne veut pas frapper un grand coup pour l'anéantir : on a peur ! Quoique plus puissants par le nombre, la peur réduit ces destructeurs à la lâcheté. C'est la mort à petit feu qu'ils veulent imposer, car ils sentent que la résistance de cette poignée de héros formidables défendant leur liberté, semerait la terreur dans leurs rangs ; leur regard seul terrasserait ces ennemis du progrès, ces ennemis de la liberté, ces ennemis du christianisme.

La lutte contre la race française au Canada est donc engagée de tous les côtés. Liberté, droit, prestige, influence, talent, honneur, loyauté : tout est violé, dénié, méprisé, souillé, foulé aux pieds. Le torysme est sorti dans toute sa rage, il veut régner, il veut de nouveau triompher, il veut promener son char de corruption, de débauche, de terreur et de meurtre. C'est le triomphe de la sédition que l'on cherche, que l'on désire, que l'on implore.

Voilà où en est rendu le pauvre peuple du Canada. C'est le régime d'une majorité brutale que l'on veut imposer. Il faut que les Canadiens-Français disparaissent et fassent place aux fanatiques et aux intolérants. Voilà la lutte qui se poursuit à Ottawa depuis quelques semaines.

LE CANADA a parlé ouvertement, il a raconté les faits tels qu'ils se sont déroulés, il n'a pas craint la responsabilité, il ne fléchit pas devant le devoir. Et le devoir est tout tracé. C'est la résistance, c'est la lutte, c'est le triomphe ou la destruction. Si le torysme veut nous détruire il faut qu'il meurt ! Et grand sera celui par la main duquel il mourra.

Nos lecteurs savent qu'une cabale terrible se poursuit pour empêcher de faire rendre justice à un chef français et à la province française. M. Chapleau, le représentant de toute une race dans le parti conservateur, se voit refuser ce qu'il a le droit d'avoir, ce que son district doit commander.

Pourquoi ?

Parcequ'il est le chef des Canadiens-français. Nous connaissons les promesses qui lui ont été faites, nous avons établi sa compétence, tout le monde admet que le district qu'il représente a droit au ministère des chemins de fer. Malgré tout, il n'y a encore rien de fait que le public sache.

M. Chapleau, chef des Canadiens-Français, peut-il se soumettre aux exigences des tories ? Non.

Sa soumission constituerait son assentiment au triomphe du fanatisme, de l'intolérance, de l'injustice: .....du torysme.

Chef des siens, il ne s'appartient pas ; il appartient aux siens. Ce n'est pas lui qui est en jeu ce sont les siens. Il ne peut plus reculer, il lui faut avancer.

Il doit écraser dans l'œuf ce mouvement inauguré dans son propre parti et dirigé contre toute la race qu'il représente, ou bien il doit tomber du pouvoir et que sa chute précipite l'écroulement de cet édifice d'intolérance et de corruption

Oui M. Chapleau triomphez de ces ennemis de votre race, ou bien écrasez-les ! Qu'ils admettent que vous avez dans le parti conservateur les mêmes droits qu'eux.

Vous ne pouvez pas fléchir, car le moindre signe de faiblesse de votre part assurerait le triomphe des ennemis et vous rendrait odieux aux yeux de vos compatriotes.

Triomphez ou frappez.

Frappez, frappez un grand coup ! Plongez le poignard dans le cœur de ce géant de l'intolérance et du crime! Etranglez, de votre main puissante sa gorge qui ne cesse de vomir sur nous la haine et la calomnie. Que son râlement de la mort, retentissant par tout le pays, porte la terreur dans le cœur de ses semblables. Que son dernier soupir soit le dernier vestige de la haine, de l'injustice et du crime et assure le triomphe de la liberté et de l'honneur !

LA FRANCE ET L'ITALIE

La Chine et les puissances

Les Victimes du Feu

LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS

LE COMMERCE DE CUBA

UN COMPLOT CONTRE LE TSAR

L'ANGLETERRE ET LA TURQUIE

Une proposition d'amnistie

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

UNE PROPOSITION D'AMNISTIE

PARIS, 14 oct.—M. Brisson, ancien président de la chambre des députés, se propose de présenter à la chambre, un projet de loi d'amnistie pour les condamnés politiques, y compris M. Rochefort, et de demander le rappel de la loi d'exil contre les princes.

ARRETE SOUS SOUS SOUPÇON

VIENNE 14 oct. —La police de Vienne vient d'arrêter un nommé Steinart, de Cracovie On croit qu'il est compromis dans l'attentat de Rosenthal, où la vie de l'empereur d'Autriche a été mise en péril par l'explosion d'une bombe sous un pont de chemin de fer.

UNE BANDE DE VOLEURS

ROME, 14 oct.—On a découvert à Rome une nombreuse bande de voleurs ; soixante-quinze personnes ont été arrêtées. Des orfèvres, des changeurs et plusieurs négociants bien posés sont compromis dans cette affaire. D'après ce qu'on sait jusqu'à présent, la bande aurait commis vingt cinq vols dont le montant s'élève à £25,000.

LE CLERGE ET LA REPUBLIQUE

PARIS, 14 oct—LE FIGARO publie une conversation d'un de ses rédacteurs avec le cardinal Manning. Dans cette conversation, le cardinal anglais conseille aux catholiques français de faire acte d'adhésion à la République, et il dit que, s'il était Français, il appuierait la politique préconisée par le cardinal Lavigerie.

UN COMPLOT CONTRE LE TSAR

LONDRES, 14 oct.—Le correspondant du TELEGRAPH à Saint-Pétersbourg dit : " On a découvert à Kief un complot contre la vie du tsar. On a saisi une presse servant à imprimer des documents séditieux, et il règne une agitation grave parmi les étudiants de l'université qui se livrent à de violents discours révolutionnaires. Beaucoup d'entre eux ont été arrêtés, mais cela n'a pas calmé l'agitation, et l'esprit révolutionnaire tend à se développer. "

LE COMMERCE DE CUBA

MADRID, 14 oct.—Les journaux de Madrid citent une circulaire récente du gouverneur général de Cuba, disant qu'à l'expiration des traités de commerce, au mois de février prochain, la clause de la nation la plus favorisée ne sera plus appliquée. Par suite, les Etats-Unis seuls recueilleront les avantages des concessions, qui leur sont accordées par leur traité spécial avec l'Espagne.

LES VICTIMES DU FEU

LIVERPOOL, 14 oct.— Un nommé Tom Brown, habitant le quartier Toxteth, à Liverpool, a renversé une lampe allumée qui était remplie de pétrole. Il a été brûlé vif ainsi que son petit garçon. Sa femme, frappée de terreur à la vue des flammes, a saisi son bébé et l'a jeté par la fenêtre ; le bébé s'est écrasé sur le pavé. Elle a ensuite sauté elle-même par la fenêtre, et bien qu'elle ne se soit pas tuée sur le coup, elle est mourante à l'hôpital.

L'ANGLETERRE ET LA TURQUIE

CONSTTANINOPLE, 14 oct.— Sir William White, ambassadeur d'Angleterre en Turquie, a remis à la Porte la réponse de son gouvernement à la note de celle-ci, relative au passage par les Dardanelles de navires de la flotte volontaire russe et à la décision prise à ce sujet par le sultan.

La réponse de l'Angleterre diffère essentiellement de celles faites par les autres puissances. Dans cette note se trouve expliquée tout au long la position prise par l'Angleterre sur cette question et clairement défini le terrain sur lequel elle se place.

LA FRANCE ET L'ITALIE

PARIS, 14 oct.—Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a écrit à M. Fallières, ministre de la justice et des cultes, pour lui dire que les pélerins français n'avaient été absolument pour rien dans l'incident qui s'est produit récemment au Panthéon, à Rome ; néanmoins le cardinal organise un comité pour empêcher à l'avenir les pélérinages de ce genre. Mgr Langénieux appelle l'attention du gouvernement sur le caractère essentiellement anti-français des manifestations italiennes, qui ont eu lieu en cette circonstance.

LA CHINE ET LES PUISSANCES

LONDRES, 14 oct—Une dépêche de Hong-Kong annonce que la publication du mémoire adressé à l'empereur de Chine par le ministre de Chine à Londres fait la lumière sur l'audience récemment accordée par l'empereur aux représentants des puissances. On avait d'abord supposé qu'en accordant cette audience, l'empereur avait fait acte spontané de courtoisie. Mais il résulte du mémoire en question que cette audience n'a été accordée, qu'après que le ministre de Chine eût énergiquement conseillé cette mesure pour éviter une demande collective d'audience qui devait être faite par les représentants des puissances européennes.

TROUBLES DANS L'URUGUAY

MONTEVIDEO, 14 oct.—Il y a eu dimanche soir en cette ville un grave mouvement révolutionnaire. Les membres d'un cercle révolutionnaire établi dans les faubourgs ont fait feu sur les troupes qui se trouvaient à proximité. Les soldats ont répondu par une décharge meurtrière. Plusieurs personnes ont été tuées sur le coup et beaucoup d'autres blessées. La plupart des meneurs, parmi lesquels se trouve un prêtre, ont été arrêtés. Les insurgés ont vainement essayé d'assassiner le président Obes et de s'emparer des membres de la junte ; finalement, on les a dispersés et l'ordre a été rétabli en ville. Il y a 8,000 hommes de troupes dans les environs de Montevideo.

Les renseignements recueillis depuis lors, indiquent que le mouvement politique est l'œuvre du parti Blanco. Le soulèvement semble s'être étendu dans tout le pays, mais il a été promptement réprimé.

LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS

PARIS, 14 oct.—On a montré à M. White, law Reid, ministre des Etats-Unis à Paris, les dépêches reçues des chambres de commerce de plusieurs villes de France, disant qu'elles n'étaient pas d'avis d'exposer à Chicago. M. Reid a dit qu'aucune information de ce genre venant des villes en question n'était parvenue à la légation. Il a ajouté que ses relations avec le gouvernement français, au sujet de l'exposition étaient du caractère le plus cordial, et autant qu'il pouvait en juger, que la France serait largement et dignement représentée à l'exposition de Chicago.

Les fonctionnaires du ministère du commerce ont informé le représentant de la Presse associée, qu'il n'y avait pas à craindre que la France n'envoyât pas à Chicago une belle exposition.

M. Ferry, président de la commission des douanes au sénat, informe le représentant de la Presse associée que la commission va s'occuper immédiatement de la question des salaisons américaines. M. Ribot, ministre des affaires étrangères, et M. Roche, ministre du commerce et de l'industrie, se présenteront jeudi devant la commission, et insisteront sur l'importance qu'il y a à lever le plus tôt possible l'interdit qui pèse sur le porc américain, en présence surtout de la décision prise récemment par l'Allemagne de rapporter le décret d'interdiction. Comme le baron de Larefnty peut disposer, au nom des intérêts agricoles, d'une forte opposition, il n'est pas absolument certain que le projet de loi, déjà voté par la chambre des députés, le soit également par le sénat.

AMERIQUE

LES SOLDATS DE 1814

CHUTES NIAGARA, 14 oct—Une députation de la société historique de Lundy's Lane a eu une entrevue avec le major général Herbert, au Camp de Niagara, au sujet de l'enterrement des soldats exhumés tout dernièrement, au champ de bataille de la fameuse journée du 25 juillet 1814.

Il a été décidé que la nouvelle inhumation se ferait, samedi prochain, à une heure et demie de l'après-midi.

Un détachement du 40ème bataillon et un escadron de cavalerie serviront de garde d'honneur aux restes de ces braves.

INCENDIES MYSTÉRIEUX

ACTON VALE, 14 Oct.—Depuis trois mois mois, il y a eu à Acton, plusieurs incendies dont l'origine est passablement mystérieuse et cause une forte excitation dans la population.

Il y a trois mois, une maison et une grange appartenant à Stelle Frères, à Foxboro, près de la ligne Acton, devenaient la proie des flammes. Quelque temps après, une maison inhabitée, appartenant à un nommé Kratzer, a été incendiée.

Une grange appartenant à M. Bishop était incendiée à peu près dans le même temps, ainsi qu'une grange et une maison appartenant à Nathan Johnson. Il y a deux semaines, on signalait un autre incendie, mais ce dernier a pu être éteint, avant d'avoir causé beaucoup de dégâts.

Il y a une semaine, le feu consumait la grange de M. Joseph Barker.

Dimanche dernier, dans la soirée, la grange de M. Henry Barker devenait la proie des flammes avec plusieurs vaches et des instruments aratoires.

Les habitants de cette ville s'organisent pour veiller attentivement jour et nuit et malheur aux malfaiteurs, si on les prend.

Nouvelles de Montreal

MONTREAL, 13 oct.—La cause des marguillers et de la fabrique de Notre-Dame a été prise en délibéré. Le jugement sera probablement prononcé d'ici à quelques jours.

—Vers une heure ce matin le feu s'est déclaré à St-Lambert dans les bâtisses connues sous le nom de "Bloc Prince of Wales" Les bâtisses ont été complètement détruites.

—Le club conservateur doit choisir mercredi soir, ses officiers pour l'année courante. On s'attend aux élections générales à Québec au mois de Novembre, ou au commencement de Décembre.

—Le STAR annonce que M. Beauchamp, député des Deux-Montagnes, doit épouser prochainement une jeune fille de Sainte Thérèse.

—Ce matin, à l'occasion de sa fête patronale, Sa grandeur Mgr. l'Archevêque Fabre a célébré la sainte messe à huit heures, à la cathédrale.

—Vers sept heures, hier soir, madame Benoît, femme du chef des pompiers, passait en voiture sur la rue Notre Dame, lorsque son équipage vint en collision avec une voiture express de la compagnie du Grand-Tronc.

Le choc fut si violent que madame Benoît fut lancée sur le pavé et on la ramassa sans connaissance. Elle fut conduite immédiate à son domicile sur la rue Dorchester, près de la rue Berri, où un médecin a été appelé.

Aux dernières nouvelles, cette après-midi madame Benoît avait repris connaissance et était aussi bien que possible, dans les circonstances.

—La société des Antiquaires de cette ville se propose de commémorer la date du 13 octobre, qui est celle de la première visite de Paul de Chomédy, Sieur de Maisonneuve à Montréal, afin de choisir le site de Ville-Marie, pour la pose des premières tablettes historiques souscrites par les citoyens.

La société a décidé de donner une certaine pompe à cette commémoration du 250e anniversaire de cette mémorable visite, et elle a lancé des invitations pour le 15 courant à 4 hrs p. m. La réunion sera à l'édifice de la Douane.

Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole en cette circonstance.

Cette inauguration est en réalité le commencement des grandes célébrations de l'année prochaine.

D'ici là, la société posera une cinquantaine de ces tablettes dans les endroits les plus intéressants du Montréal des premiers jours.

—M. L. H. Fréchette, le poète, a intenté une action en dommages de $2,000 contre la PRESSE pour libelle.

—M. J. J. Curran, M. P., a intenté une action en dommages de $5,000 contre les héritiers de la succession Campbell. Il s'agit du testament de madame Campbell, une Anglaise née Hutchison, dans lequel M. Curran avait un intérêt.

—Une assemblée a eu lieu hier soir, au carré Chaboillez. M. P., McCory a été élu président, M. Cloran un des candidats dans la division, a parlé le premier. D'autres discours ont été prononcés par MM. Rodolphe Lemieux, DeLadurantaie et Tremblay.

Durant l'assemblée, M. William Hedan s'est fait volé sa montre en or.

Un autre électeur s'est aussi fait voler sa montre en argent.

—Une singulière poursuite vient d'être inscrite en Cour Supérieure, par M. L. O. David, avocat, au nom de M. L. Valade. Celui ci s'est marié en 1881, devant le ministre protestant, avec une fille du nom de Cousineau. Après avoir vécu longtemps ensemble, ils ont pris la détermination de se séparer, chacun d'eux emportant la moitié de leurs économies durant la communauté.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 13 oct.—Les membres de la Commission Royale sont arrivés ici aujourd'hui.

—Une épaisse couche de gelée et de glace se voit dans les rues, ici, tous les matins.

—La petite vérole se propage rapidement dans les paroisses d'en bas.

—Il y a actuellement en cette ville six cas de scarlatine, un de petite vérole et vingt de diphtérie.

—Aux Assises hier, on a fait le procès de J. B. Martin, un des accusés dans l'affaire de Ste-Anne de la Pocatière. Martin est appelé et plaide coupable.

Le juge dit que la Couronne n'insistait pas sur une punition exemplaire, il condamne Martin à $1 d'amende, minimum de châtiment. C'est la fin du procès. Les 31 autres accusés n'auront pas de procès, paraît-il.

—Albert Godbout accusé de parjure, a été acquitté.

—Le steamer du gouvernement, le ALERT, capitaine Koenig, s'est échoué, à six heures hier matin, à Wreck Bay, Anticosti. On espère le renflouer.

—A dix heures et quart, hier matin, Leurs Honneurs les juges Blanchet et Bossé montaient sur le banc et commençaient la troisième séance de la cour d'assises.

Ouellet, l'hôtelier du Cap Blanc, est à la barre.

Tout le monde sait que le prisonnier est accusé d'avoir mis le feu à son restaurant et que l'incendie de sa maison, le 13 septembre dernier, entraîna celui de vingt six autres habitations avoisinantes.

Les grands jurés qui ont étudié cette affaire se présentent devant le tribunal et rapportent qu'ils trouvent qu'il y a " accusation fondée " contre Octave Ouellet, accusé du crime d'incendie au Cap Blanc, le 13 septembre, dans le but de frauder les compagnies d'assurances.

Ouellet plaide non-coupable, M. F. X. Lemieux occupe pour sa défense.

Ce procès commencera demain, mercredi.

—Parmi les dernières causes inscrites en cour supérieure se trouve celle de Hubert Bernard, fils, vs Dame Justine Toussaint et Antoine Roussel, de Saint Jean, Isle d'Orléans, pour $1000 pour injures verbales.

—La diphtérie se propage rapidement ici. A notre bureau de santé de prendre sans retard des mesures énergiques.

—M. le Dr J. A. Beaudry, inspecteur d'hygiène, a réussi à retracer le cas de picote qui a éclaté à Québec l'autre jour au Jeffrey Hale Hospital. La bâtisse a été minutieusement désinfectée.

LES MEILLEURES

Vues Photographiques

d'Ottawa peuvent être obtenues à

L'ELITE STUDIO

(Autrefois Pittaway & Jarvis.)

117 Rue Sparks.

OTTAWA

6 P.M.

On m'a demandé de continuer ma grande vente de Chapeaux, dans la soirée.

Je ne puis le faire que les Samedis.

C'est une exigence à laquelle nos commis succomberaient.

La vente se continuera, cependant, tous les matins à 9 A.M.

Jusqu'à 6 P.M.

Aujourd'hui j'offre un assortiment spécial de Casquettes épaisses en Laine, à 25 cents, pour hommes.

Elles conviennent très bien pour l'automne et l'hiver.

Prix régulier $1.00.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

Parfums Elegants.

Remedes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE.

COIN DES RUES

RIDEAU ET NICHOLAS.

ALES !

McCarthy's.

Toronto B. & M. Co's.

Dominion.

Carling's.

Ont. B. & M. Co's.

Toutes en bonne condition.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS

—ET—

LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

SPECIAL

VIENT D'ARRIVER

8 caisses, 32 douzaines

MACKEREL

W. S. Loggie Brand.

Mis recemment en boit s.

Sera vendu 10c par boite. 3 boites pour 25cts.

P. S. 25 livres de bon sucre pour $1.00.

JOHN CASEY.

CHARGÉ D'AFFAIRES.

294 et 296 RUE DALHOUSIE.

Téléphone 621.

SLAND HOME Stock Farm,

Grosse Ile, Wayne Co., Mich.

AVAGE & FARNUM, PROPRIETORS.

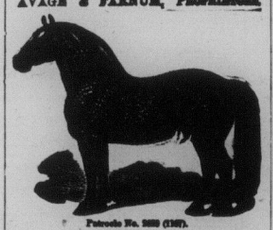

Patrocle No. 2880 (1187).

IMPORTED

Percheron Horses.

All stock selected from the get of sires and dams of established reputation and registered in the French and American stud books.

ISLAND HOME

beautifully situated at the head of Gregorie in the Detroit River, ten miles below the City, and accessible by railroad and steamboat. Visitors unfamiliar with the location may call at city office Campau Building, and an escort will accompany them to the farm. Send for catalogue. Address as above.

A. C. LAROSE

Comptable. Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT,)

121 Rue Rideau

TELEPHONE 189

Collections faites promptement

Montres et Bijouteries

en tous genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis. Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terre-neuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonial sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés de chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets, 27 rue Sparks, Ottawa, ou à

E. W. ROBINSON, Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q

136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal

D. POTTINGER, Surintendant Général,

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTRÉAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTréal rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point, et se relie aussi à Montréal avec le G.T.R. à Côteau.)

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant Général. Ottawa, 29 Juin 1890.

C. J. SMITH, Agent Général des Passagers.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE